

Note de cadrage

Concertation Francophone de haut niveau en marge de la 67^e session de la Commission de la condition de la femme

« *Le numérique pour des filles et des femmes éduquées et autonomes* »
Mardi 7 mars 2023, 16h45 à 18h00 heure de New York

Dans le cadre de la 67^e session de la Commission de la condition de la femme¹ (CCF 67), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) organise une Concertation de haut niveau à l'intention des Ministres de l'espace francophone en charge de l'Égalité Femmes-Hommes (EFH). Il s'agit de leur offrir une plateforme d'échanges et de partage d'expériences sur le thème : « Le numérique pour des filles et des femmes éduquées et autonomes ».

1. Contexte

Dès le début de son premier mandat, la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. Mme Louise Mushikiwabo, a fait de l'éducation et de l'autonomisation des filles et des femmes une priorité majeure du projet de la Francophonie de l'avenir, en lien avec les États et gouvernements membres. La Conférence de N'Djamena (Tchad) tenue en juin 2019 sur le thème « Éducation des filles et formation des femmes dans l'espace francophone : défis, bonnes pratiques et pistes d'actions » a permis d'identifier des actions prioritaires en faveur de l'éducation des filles et de l'autonomisation des femmes, conformément à la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles* (Erevan, 2018).

Malgré les progrès significatifs enregistrés un peu partout dans l'espace francophone ces dernières années en faveur de l'éducation des filles et des femmes, les crises mondiales multidimensionnelles (sécuritaires, sanitaires, climatiques, etc.) ont exacerbé les inégalités déjà importantes entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ainsi, selon le *Partenariat mondial pour l'éducation*, si près de 119 millions de filles n'étaient pas scolarisées dans le monde avant la pandémie de COVID-19, en 2023, une vingtaine de millions de filles risquent d'abandonner l'école du fait de la pandémie. Pourtant, chaque année passée sur les bancs de l'école permettrait à une fille d'augmenter son futur revenu de 10 à 20 %, participant ainsi directement au développement économique de son pays.

La crise sanitaire a démontré le remarquable potentiel de la transformation numérique comme levier pour l'éducation et l'autonomisation des filles et des femmes. En effet, elle a favorisé le déploiement des technologies éducatives qui ont permis d'assurer une continuité pédagogique à travers l'accélération et la diversification des apprentissages en ligne quand les écoles ont dû fermer leurs portes.

Néanmoins, la crise sanitaire a également mis en exergue l'ampleur des fractures numériques, économiques et sociales. Ainsi, des millions d'élèves en particulier des jeunes filles n'ont pu poursuivre leur scolarisation. Les outils numériques qui auraient pu contribuer à réduire davantage les inégalités, les ont inopportunément accentués dans plusieurs régions de l'espace francophone.

¹ **Thème prioritaire** : Innovation, changement technologique et éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir de toutes les femmes et les filles.

Thème d'examen : Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural (conclusions concertées de la session de 2018).

Dans ce contexte, la communauté internationale s'est mobilisée afin d'identifier des voies et solutions innovantes permettant d'adapter l'éducation aux enjeux contemporains, notamment lors du Sommet sur la transformation de l'éducation tenu en septembre 2022 sous l'égide des Nations unies.

Fidèle à ses valeurs et à sa vision, face aux défis de son temps, la Francophonie s'est engagée à travers l'adoption de sa stratégie numérique, à promouvoir le développement d'un cadre et d'un environnement propices à l'usage et à l'appropriation du numérique. Il s'agit d'en faire un outil et un vecteur d'inclusion et de développement humain, social et économique bénéficiant en particulier aux femmes et aux jeunes. L'OIF met en œuvre cette dynamique, notamment à travers la mise à disposition des ressources de la plateforme numérique [RELIEFH](#)², la formation en ligne de plusieurs milliers d'enseignant(e)s à l'intégration et la promotion de l'EFH dans leurs pratiques pédagogiques. Par ailleurs, le projet « [D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF](#)³ » a permis à des centaines de jeunes d'être formés aux métiers du numérique, dont plus de la moitié sont des femmes.

Lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie tenu en novembre 2022 à Djerba (Tunisie), sur la thématique : « La Connectivité dans la diversité : Le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone », les Chef(fe)s d'État et de gouvernement ont donné une nouvelle impulsion en faveur de l'appropriation du numérique pour la construction de la Francophonie de l'avenir.

2. OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Sommet de Djerba, l'OIF organise un événement de haut niveau, en marge de la CCF 67, pour offrir aux ministres de l'espace francophone en charge de la condition de la femme, une plateforme de partage de bonnes pratiques et d'enseignements tirés sur les potentialités du numérique pour l'éducation et l'autonomisation des filles et des femmes.

Les objectifs de cette concertation sont de :

- Partager et promouvoir l'approche et les résultats des actions de la Francophonie en matière d'éducation des filles et de formation des femmes (au et) par le numérique ;
- Mettre en exergue et encourager le développement de nouvelles approches partenariales incluant notamment les parlementaires, le secteur privé, la communauté éducative et les acteurs de la société civile afin de favoriser l'appropriation du numérique par les filles et les femmes ;
- Nourrir les réflexions en vue de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Francophonie 2023-2030 adopté à Djerba ainsi que la contribution de la Francophonie aux initiatives internationales, en particulier l'élaboration du Pacte numérique mondial.

² Portail numérique de partage de bonnes pratiques et des ressources éducatives libres en matière d'EFH.

³ Lancé en 2021 dans le cadre d'une phase pilote, ce projet de formation au numérique favorise l'employabilité et l'insertion des jeunes et des femmes dans les métiers du numérique au sein de l'espace francophone.